



**SOLLY AZAR**  
ASSURANCES

## Communiqué de presse

Paris, 29 septembre 2011

### SANTÉ & PRÉVOYANCE DES TPE / PME

## Solly Azar lance « Santé et Prévoyance Collectives », une offre fraîchement primée\*

En France, 50 % des PME de moins de 50 salariés et **70 % des TPE de moins de 10 salariés sont dépourvues de régimes collectifs\*\***. Ce chiffre est inférieur à 10 % pour les structures de plus de 250 salariés\*\*. Les petites entreprises sont confrontées à une multiplicité d'offres, considérées comme complexes et prohibitives.

Une problématique bien connue de Solly Azar, sur laquelle le courtier grossiste est particulièrement légitime, comme l'explique Myriam Saada, directrice Santé et Vie : « l'un des points forts reconnu par notre réseau d'intermédiaires est la facilité d'obtenir une réponse simple chez Solly Azar sur des produits qui peuvent être considérés comme complexes. L'offre **Santé et Prévoyance Collectives** permet aux courtiers, qu'ils soient experts ou non en assurance collective, de se développer en toute sérénité sur ces marchés ».

Fidèle à cette démarche, Solly Azar a conçu **une offre simple, accessible, entièrement modulable et surtout facile à tarifier quel que soit le collègue à assurer** : cadres / non cadres / gérants majoritaires. Santé et Prévoyance Collectives est destinée aux entreprises de moins de 50 salariés, et a pour cœur de cible les TPE de un à 10 salariés.

**Les petites entreprises maîtrisent leur budget grâce à la souplesse de l'offre**. Les deux contrats peuvent être souscrits séparément ; le chef d'entreprise personnalise chacun d'eux en fonction de ses besoins de la composition de son équipe.

---

**\*L'offre Santé et Prévoyance Collectives a été élue produit Vie de l'année aux Trophées du Courtage** qui se sont déroulés le 20 septembre.

*\*\*sources enquête Protection sociale complémentaire d'entreprise 2009, IRDES*

#### CONTACT PRESSE

Faouziat Nidhar • Tél. : 01 40 82 81 18 • Fax : 01 53 20 35 12 • E-mail : [fnidhar@sollyazar.com](mailto:fnidhar@sollyazar.com)



**SOLLY AZAR**  
ASSURANCES

## Communiqué de presse

Paris, 29 septembre 2011

### Santé Collective : des garanties toute en souplesse

Les PME/TPE composent librement l'offre la mieux adaptée à leurs moyens, allant de la couverture de l'essentiel à des garanties haut de gamme. Elles ont le choix entre six formules de garanties plus deux renforts proposant des forfaits supplémentaires sur les postes optique et dentaire, soit 18 combinaisons possibles au total.

Le renfort peut-être souscrit à titre obligatoire ou facultatif. Dans ce dernier cas, la cotisation supplémentaire sera directement prélevé sur le compte du salarié.

Le contrat prévoit des garanties très étendues, comprenant notamment le dépassement d'honoraires dès la première formule pour l'hospitalisation et le dentaire, des prestations maternité élargies, la prise en charge des actes non remboursés (médecine naturelle, diététicien, sevrage tabagique), des garanties avantageuses en optique, etc.

### Prévoyance Collective : une offre entièrement modulable

Une offre toute en souplesse puisque le choix de la garantie décès ne conditionne pas le choix des niveaux accordés en Incapacité / Invalidité. De plus, un large choix de franchise est à disposition des chefs d'entreprise avec la possibilité de souscrire des options permettant le rachat de ces franchises.

L'une des difficultés de l'assurance collective reste la complexité du cadre réglementaire à respecter et des différents régimes. Solly Azar facilite la tâche des courtiers avec quatre formules clé en main répondant aux exigences des conventions collectives nationales : packs 1,5 % cadre avec 3 formules au choix, un pack Syntec, un pack Experts Comptables.

### Un accompagnement exclusif pour les courtiers

Solly Azar a développé tout un dispositif d'aide à la vente sur son extranet [www.sollyazarpro.com](http://www.sollyazarpro.com) :

Les courtiers bénéficient également d'un **outil de tarification en ligne intuitif et innovant**. En une saisie, ils peuvent réaliser une ou plusieurs simulations pour chacun des collègues à assurer, avec des garanties différentes et éditer le tout sur un devis unique et personnalisé.

Solly Azar met à disposition un outil de recherche des conventions collectives nationales pour que le courtier puisse adapter les garanties à ces contraintes, un « welcome pack » pour les salariés (livret d'accueil, tableaux de garanties, adresses utiles), accompagnement par une équipe d'experts.

Solly Azar reste l'interlocuteur privilégié auprès du réseau d'intermédiaires. Pour la gestion, il s'est associé à Gestinéo, filiale à 100 % de Verspieren, un partenaire qui dispose d'une solide expertise et d'un savoir-faire historique en la matière.



## LE GROUPE SOLLY AZAR

# Partenaire incontournable des professionnels de l'assurance

Solly Azar (62,2 millions d'euros, 430 collaborateurs) est le 2<sup>e</sup> courtier grossiste multispécialiste français. À ce titre, il conçoit et place auprès des compagnies d'assurance des produits originaux à destination de clientèles ciblées. Il travaille avec un réseau indépendant de 8000 correspondants, courtiers et agents inscrits à l'ORIAS (Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance). Via ce réseau indépendant, Solly Azar conçoit et distribue un éventail de contrats dommages et assurances de personnes, des produits ciblés destinés à une clientèle de particuliers et de professionnels.

Simultanément, Solly Azar a développé une activité de courtier services pour des entreprises du secteur de l'assurance ou non. L'entreprise offre à ces grands comptes une palette complète de services de la conception de produits à la gestion de sinistres en passant par le marketing et la vente, la gestion de plates-formes, la relation client, etc.

Les contrats et services de Solly Azar sont régulièrement récompensés par des jury de professionnels (Trophées du Courtage, Dossiers de l'Épargne, Argus d'Or, Trophées de l'Assurance...).

Solly Azar est filiale à 100 % de Verspieren, premier courtier d'assurances à capital familial en France, membre du réseau international Assurex Global.

**Groupe Solly Azar.** SAS au capital de 200 000 euros, 353 508 955 RCS Paris.  
Société de courtage d'assurances. Siège social : 60, rue de la Chaussée d'Antin, 75439 Paris Cedex 09 - n° ORIAS 07 008 500 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
[www.sollyazar.com](http://www.sollyazar.com)

### CONTACT PRESSE

Faouziat Nidhar • Tél. : 01 40 82 81 18 • Fax : 01 53 20 35 12 • E-mail : [fnidhar@sollyazar.com](mailto:fnidhar@sollyazar.com)